



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du quatorze janvier deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Hervé PINEAU, Maire.

Présents : Monsieur Hervé PINEAU, Madame Martine RENAUD, Monsieur Franck COUDRAY, Madame Laureyne VIAUD-TANQUART, Monsieur Joseph GARCIA, Madame Monique BARRIERE, Monsieur Daniel MAHE, Madame Annie COURCY, Monsieur Sylvain FLOGNY, Madame Nicole MANGOT.

Absents excusés : Monsieur Jacques GLENEAUD, Madame Joëlle CHAMBRIER-DONNADIEU, Madame Marie BADER, Monsieur Flavien GENDRON.

Absents : Monsieur Stéphane ALLAIS, Monsieur Christophe GUIBERT, Monsieur Eric FERAUD, Madame Caroline BOURGUE.

Secrétaire de séance : Madame Annie COURCY

Date de la convocation : 14/01/2026		Nombre de votants	10
Nombre de membres afférents		Bulletins blancs	00
au Conseil Municipal :	23	Abstentions	00
Nombre de membres en exercice	18	Suffrages exprimés	10
Nombre de membres présents	10	Pour	10
Nombre de procuration	00	Contre	00

26.21 - Adoption du budget primitif 2026

Rapporteur : Hervé PINEAU

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur le Budget primitif de l'exercice 2026, transmis en intégralité et accompagné d'une note de présentation brève et synthétique du Budget primitif 2026 avec la convocation de l'assemblée.

La section de fonctionnement est à l'équilibre, en dépenses et en recettes, à : 4 838 680,20€

La section d'investissement est à l'équilibre, en dépenses et en recettes, à : 4 110 145,53€.

En conséquence,

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M57 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications,

Considérant la note de présentation brève et synthétique du Budget primitif 2026 transmise avec la convocation en date du 14 janvier 2026,

Considérant le budget annexé à la présente délibération, transmis avec la convocation du Conseil Municipal en date du 14 janvier 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOpte le budget primitif de l'exercice 2026, résumé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap.	Libellé	Montant 2026
013	Atténuation de charges	37 100,00
70	Ventes des produits fabriqués, prestations de service	117 420,00
73	Impôts et taxes	176 970,00
731	Impositions directes	1 895 330,00
74	Dotations, subventions et participations	329 090,00
75	Autres produits de gestion courante	1 500,00
Total des recettes de gestion courante		2 557 410,00
76	Produits financiers	25,00
77	Produits spécifiques	
78	Reprises sur dépréciations	100,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 557 535,00
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	5 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00
TOTAL		2 562 535,00
002	Résultat reporté ou anticipé	2 276 145,20
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		4 838 680,20

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap.	Libellé	Montant 2026
011	Charges à caractère général	662 160,00
012	Charges de personnel	1 184 550,00
014	Atténuation de produits	9 000,00
65	Autres charges de gestion courante	314 990,00
Total des dépenses de gestion courante		2 170 700,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	26 040,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 197 740,00
023	Virement à la section d'investissement	2 618 804,77
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	22 135,43
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 640 940,20
TOTAL		4 838 680,20
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		4 838 680,20

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap.	Libellé	Montant 2026
13	Subventions d'investissement	198 240,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
165	Dépôts et cautionnements	0,00
Total des recettes d'équipement		198 240,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	185 700,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 064 815,33
024	Cession	2 000,00
Total des recettes financières		1 252 515,33
021	Virement de la section de fonctionnement	2 618 804,77
040	Opérations d'ordre entre sections	22 135,43
041	Opérations patrimoniales	18 450,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 659 390,20
TOTAL		4 110 145,53
001	Résultat reporté ou anticipé	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 110 145,53

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap.	Libellé	Montant 2026
16	Emprunts et dettes assimilées	150,00
20	Immobilisations incorporelles	156 452,99
204	Subventions d'équipement versées	14 513,00
21	Immobilisations corporelles	1 053 311,84
23	Immobilisations en cours	1 822 317,20
Total des dépenses réelles d'investissement		3 046 745,03
040	Opérations patrimoniales	5 000,00
041	Opérations patrimoniales	18 450,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		23 450,00
TOTAL		3 070 195,03
001	Résultat reporté ou anticipé	1 039 950,50
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 110 145,53

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme
 Marsilly, le 29 janvier 2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours administratif auprès du Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif - 86020 Poitiers Cedex, ou sur www.telerecours.fr.

Le Maire, Président de séance
 Hervé PINEAU

Le Secrétaire de séance,
 Annie COURCY



AR Prefecture

017-211702220-20260127-DEL26_21-BF

Reçu le 03/02/2026